

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Déchets résiduels techniquement non combustibles/difficiles à traiter

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### Context:

Déchets résiduels techniquement non combustibles/difficile à traiter sont soit:

- Déchets combustibles, qui en raison de propriétés physiques peuvent difficilement ou pas du tout être broyés ou incinérés.
- Déchets résiduels non combustibles qui doivent être mis au rebut

Ces déchets doivent être traités séparément.

### CONDITIONS

#### Autorisé:

- Déchets résiduels de dimensions maximales supérieures à : plaque: 1m x 1m x 0,1 m; kubus: 0,5m x 0,5m x 0,5m
- Cordes, fils, rubans, bobines,...
- Poudres, poussières

#### Non autorisé:

- Déchets qui ne sont pas sous forme solide
- Des liquides
- PVC
- Matières qui provoquent une réaction exothermique ou des déchets chauds, brûlants ( cendres BBQ, ...)
- Traverses de chemin de fer, souches d'arbre, blocs en béton (avec fer à béton) ou réservoirs en polyester
- Sous-produits animaux CAT. 1, 2 of 3
- Déchets d'entreprise qui doivent être présentés séparément (voir conditions d'acceptation déchets résiduels d'entreprise)

**Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:**

- Déchets qui doivent être présentés séparément
- Déchets résiduels d'entreprise
- Plastiques durs

### TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets.

Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.